



# Rétrocessions et cotisations des Vert-e-s La Côte

## Cotisations de membres et sympathisant-e-s

	Tarifs standard	Apprenti-e-s, étudiant-e-s, retraité-e-s AVS, AI, chômeurs -euses	Couple
Membres	125 CHF	35 CHF	200 CHF
Sympathisant-e-s	50 CHF		65 CHF

## Rétrocessions pour les membres élu-e-s sur liste verte au sein de conseil communaux

	Tarif standard	Apprenti-e-s, étudiant-e-s, retraité-e-s AVS, AI, chômeurs - euses
Rétrocession élu-e-s Conseil Communal	20%	10%

## Rétrocessions pour les membres élu-e-s sur liste verte au sein d'exécutifs

Le montant des rétrocessions est égal au salaire net effectivement touché par le Municipal ou la Municipale élu.e sur une liste verte, hors frais de représentation, sur la base du certificat de salaire, multiplié par l'indice de rétrocession suivant :

Salaire net, hors frais de représentation	Indice de rétrocession
jusqu'à 50'000.-	3%
de 50'001.- à 100'000.-	5%
De 100'001.- à -150'000.-	7%
> 150'000.-	8%